

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de former le corps médical des odontologistes à l'identification, mettre en place des protocoles, acquérir les compétences nécessaires dans le cadre d'une chaîne d'identification lors de catastrophes de masse, constituer un groupe d'odontologistes, légistes capables d'apporter leur expertise lors de catastrophes de masse et permettre aux techniciens criminalistiques de mieux diriger une scène de crime ou de catastrophe.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Déroulement	4 sessions de 2 jours (jeudi et vendredi)
Durée des études	2 ans
Enseignement théorique	120 heures
Enseignement pratique	240 heures
Capacité d'accueil	12 places tous les 2 ans
Lieu d'enseignement	Faculté d'Odontologie, 11 rue Guillaume Paradin, 69008 Lyon
Tarif	2 800€, droits universitaires inclus / an
Validation	<u>1^{ère} année</u> : Examen écrit <u>2^{ème} année</u> : Reconstitution faciale / Rapport technique / Présentation orale / TP

MODALITÉS POUR L'ANNÉE 2021-2023

Pas d'inscriptions en 2022 – DU se déroulant sur 2 ans	
Sélection des candidats	Sur dossier
Enseignements 2^e année : entre novembre 2022 et juin 2023	

PUBLIC CONCERNÉ

- Les docteurs en chirurgie dentaire justifiant d'au moins 3 ans d'exercice professionnel
- Les médecins justifiant d'au moins 3 années d'exercice professionnel
- Les internes des hôpitaux en médecine et en odontologie
- Diplôme étranger permettant l'exercice sur le territoire français

POUR CONSTITUER SON DOSSIER DE CANDIDATURE, ENVOYER

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Photocopie des diplômes
- Justificatif d'enregistrement du Conseil de l'Ordre

à l'adresse suivante : Balp.FormatContinue.Odontologie@univ-lyon1.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES



Docteur Bruno COMTE
Docteur en Chirurgie Dentaire
Maître de Conférences à l'UFR d'Odontologie de Lyon
Praticien Hospitalier



Docteur Claire DESBOIS
Docteur en Chirurgie Dentaire
Ancien Assistante hospitalo-universitaire au CSERD de Lyon

PROGRAMME

1^{ère} année :

- Enseignement juridique (procédure pénale, identification médico-légale et rôle de l'expert judiciaire)
- Enseignement d'odontologie légale (identification des victimes de catastrophes, identification des criminels, identification des vivants)
- Organisation et méthodologie de l'identification en cas de catastrophes de masse)
- Enseignement criminalistique (PTS et IRCGN)
- Enseignement anthropologique (identification crânio-faciale, reconstitution faciale)

2^{ème} année :

- Travaux pratiques avec d'études de cas et rédaction d'un rapport
- Reconstitution faciale

DATES 2^e année :

24 et 25/11/2022

23 et 24/02/2023

11 et 12/05/2023

15 et 16/06/2023 (examen oral le 16/06/23)

RESPONSABLE DES CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS :

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE
Amandine BELLON, gestionnaire formation continue
11 Rue Guillaume Paradin-69372 LYON CEDEX 08
04 78 77 86 92
Balp.FormatContinue.Odontologie@univ-lyon1.fr

RESPONSABLE DES CONVENTIONS ET DE LA FACTURATION :

FOCAL - Antenne Santé de Formation Continue
Valérie SERVEILLE, gestionnaire formation continue
8 Avenue Rockefeller - 69373 LYON Cedex 08
04 78 77 70 49
valerie.serveille@univ-lyon1.fr